

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez-nous ! 03.80.51.01.70 - 07.77.61.67.69

SAUVEGARDER LES HERBAGES ET LES MILIEUX HUMIDES

Les prairies sont des milieux qui deviennent rares sur la commune de Saint-Philibert. Le maintien d'un pâturage léger garantit leur préservation. Grâce à la plantation de haies et l'extension des bandes enherbées agricoles, en s'appuyant notamment sur le réseau routier et les chemins, il est possible d'assurer la protection des berges des fossés dégradés, le renforcement des qualités paysagères, la connexion des massifs forestiers isolés et plus globalement l'amélioration de la biodiversité de cet ensemble agricole.

Les milieux humides se concentrent le long de la Boïse et de quelques fossés agricoles. Ces milieux restent

très rares dans la plaine cultivée et la conservation des prairies sur leur pourtour permet aussi la préservation de la qualité de l'eau.

REDONNER VIE À LA RIVIÈRE

Le ruisseau de la Boïse a été peu à peu canalisé au fil des siècles. La restauration de son lit permettrait de lui redonner un espace de liberté, en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), protéger les roselières, végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien de lisières forestières riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

La Pie-grièche écorcheur est un oiseau des prairies bocagères* et des zones agricoles peu intensives, avec des arbustes ou des buissons touffus. On l'observe souvent perché au sommet d'un arbuste ou d'un piquet de clôture. Il se nourrit d'insectes, de rongeurs ou de lézards, qu'il peut garder en réserve en les « épinglant » sur une épine ou un fil barbelé en prévision des jours de disette.



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

© Martin Mecnarowski



SAINT-PHILIBERT

Plan Local de Biodiversité

© Pierre Juillard

Un paysage de grandes cultures ponctué de massifs forestiers isolés, un bel ensemble de prairies bocagères* et une biodiversité liée aux berges de la Boïse

Des prairies qui deviennent rares



© Pierre Juillard

Au nord du village, les prairies de Saint-Philibert forment un ensemble de parcelles fauchées et pâturées par des bovins. Parcourues de petits creux humides, ponctuées de petits creux parfois inondés, ces milieux sont devenus rares dans la Plaine à cause du pâturage trop intense. Quand le piétinement par le bétail devient trop fort, le sol s'enrichit et la végétation ne comporte plus que des plantes banales.

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

		
Forêts fraîches à Primevère	Prairies de fauche	Végétation des mares
Forêts de hêtres de Plaine		Végétation des étangs et des cours d'eau
Lisières forestières humides		Végétation de hautes herbes bordant l'eau



Végétation des cours d'eau © David Perez

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés
Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles
Réseau hydrographique : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

À RETENIR !

- ➔ Les prairies bocagères* un important témoin de l'élevage. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui menacées.
- ➔ Un important réseau hydrographique* bordé de friches et de bandes herbeuses
- ➔ La forêt des massifs forestiers formant un réservoir de biodiversité, assurant la protection de la qualité de l'eau

Un hôte des vieilles forêts

Le Pic mar est un oiseau des forêts de feuillus des plaines et des montagnes de moyenne altitude. Très bon grimpeur, il se nourrit au sommet des vieux arbres en capturant des insectes sur l'écorce, avec sa langue très longue ornée de petits crochets. Il creuse son nid en forant une cavité dans des troncs très endommagés. Typique des grandes forêts de chênes âgées, il est menacé par les plantations de conifères et l'exploitation des vieux arbres. Toujours assez rare en France, il est nicheur dans quelques communes du territoire, en Plaine et dans l'Arrière-Côte.



© Frank Vassen

Rare et menacée



© Pierre Juillard

Le Pied d'alouette est une plante messicole* des sols calcaires. C'est une plante « mellifère » visitée par des insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons...). Anciennement commune en France, elle a connu une forte régression à cause de l'agriculture intensive et des apports d'engrais. Le territoire a une responsabilité importante dans la préservation des plantes messicoles*.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirotette Cacaûète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

LES SITES REMARQUABLES DE SAINT-PHILIBERT

La commune de Saint-Philibert, d'une superficie de 470 hectares, s'étend dans la Plaine agricole, entre l'autoroute A 31 à l'Ouest et le tracé très rectiligne de l'ancienne voie romaine, qui traverse tout le territoire de la Communauté de Communes, et marque la limite Est.

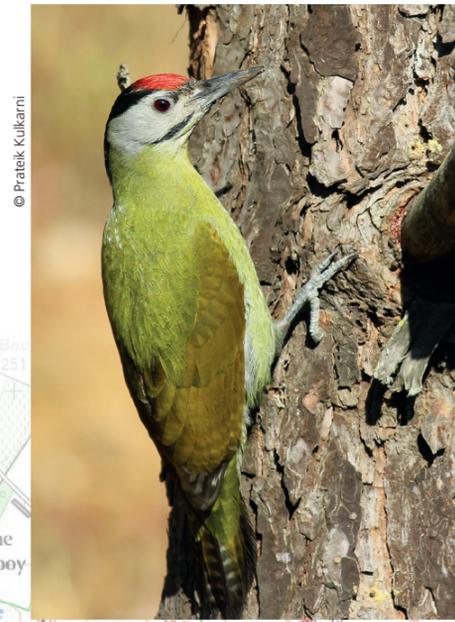
Le village est situé au centre d'un large paysage de grandes cultures, ponctué de quelques boisements isolés (Bois de la Paille, le Bois d'Aige, le Buisson Rond).

Quelques secteurs de prairies, très importants du point de vue écologique, subsistent à proximité des cours d'eau qui traversent la commune : au nord le ruisseau de Bolonge, au centre le ruisseau de la Boïse, alimenté par quelques sources situées dans le village, et le ruisseau de Morey au sud.

2 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Saint-Philibert. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le grand massif forestier du Buisson Rond jusqu'aux prairies de la Paille. Localisés aux extrémités du territoire communal, excluant les vastes champs cultivés, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs) et les friches sont très importantes pour les cycles de vie des espèces.



© Pierre Juillard



© Prateik Kulkarni

MILIEUX FORESTIERS, PRAIRIES ET COURS D'EAU DE SAINT-PHILIBERT

Au cœur de la plaine céréalière

Au nord de Saint-Philibert, ce bel ensemble de forêts et de prairies est traversé par plusieurs petits ruisseaux. Le Pic cendré est un oiseau forestier que vous pouvez observer ici.



© Andreas Trepte

AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau, le long du ruisseau de la Boïse qui traverse Saint-Philibert. Le Bruant jaune est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Marqué par un paysage de grandes cultures, typique de la Plaine, la commune de Saint-Philibert est parcourue par un important réseau hydrographique* avec 3 cours d'eau. Tous les boisements, berges et zones humides qui bordent les cours d'eau sont à préserver ou à restaurer. Une part assez importante du territoire est couverte par des massifs forestiers isolant formant des réservoirs de biodiversité. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations, les champs et les massifs forestiers isolés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.



MASSIF FORESTIER DE BUISSON ROND ET DE CHAMP ROUE ET BORDS DE LA MANSSOUSE

Sous les grands chênes...

Grand massif de la Plaine agricole, autrefois connecté à la forêt de Cîteaux, les forêts de Buisson Rond et de Champ Roué sont bordées de champs et de petits cours d'eau, comme le ruisseau de la Manssouze. Depuis longtemps dédiées à la production de bois d'œuvre, ce sont des boisements de chênes, de charmes et de frênes. La Primevère élevée est une plante typique de ces forêts que vous pouvez observer ici.